




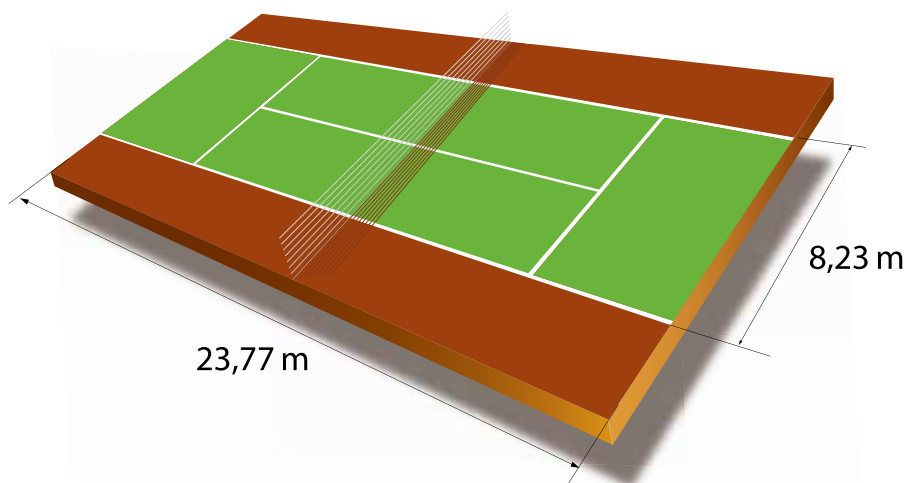
# 17/18 ANS

(Né(e) en 1995/1994)

## DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES COMPÉTITION ANNÉE SPORTIVE 2012

### Conditions de jeu

- Balle traditionnelle 
- Hauteur du filet 0,914 m



### Format des parties

Manches<sup>(1)</sup> : 6 jeux

Jeu décisif : 6/6

Point décisif<sup>(2)</sup> : non

Scores possibles

d'une manche :

6/0, 6/1, 6/2, 6/3,  
6/4, 7/5 ou 7/6.

### Limitation du nombre de parties par jour

- Pour les épreuves individuelles 17/18 ans filles et seniors dames : **2S et 1D<sup>(3)</sup>**
- Pour les épreuves individuelles 17/18 ans garçons et seniors messieurs : **2S et 2D, ou 3S**

### Classement

- Début d'année sportive : **calculé<sup>(4)</sup>**
- Intermédiaire de février : **calculé**
- Intermédiaire de juin : **calculé**

### Temps de repos entre 2 parties de simple

- Pour les épreuves individuelles 17/18 ans : **3 h**
- Pour les épreuves individuelles seniors dames/messieurs : **1 h 30**

### Temps de repos entre 1 partie de simple et de double

- **30 minutes**

### Autorisation pour jouer dans les catégories supérieures (surclassement)



Les jeunes autorisés à participer à une compétition dans une catégorie d'âge supérieure jouent alors selon la réglementation propre à cette catégorie.

Automatique avec simple CMNCPTC<sup>(5)</sup>

17 ans et plus

(1) Au meilleur des 3 manches  
(2) Application du point décisif à 40 A  
(3) 2 simples et 1 double

(4) Informatiquement sur la base du palmarès  
(5) Certificat Médical de Non-Contre-indication  
à la Pratique du Tennis en Compétition (valable 1 an)



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS